

Sécurité et service – toute l'année durant!



POURQUOI APPUYER L'ORGANISATION DE LA PATROUILLE CANADIENNE DE SKI?

Énoncé de mission

Promouvoir la sécurité et la prévention des accidents et offrir les normes les plus élevées en matière de formation, de certification et de prestation de services de secourisme et de premiers soins dans l'industrie de la neige

Qui sommes-nous?

L'*Organisation de la patrouille canadienne de ski (OPCS)* est le *principal prestataire de services de sécurité et de secourisme dans les sports de neige*. Organisme national de bienfaisance à but non lucratif dûment enregistré, l'OPCS, qui entreprend sa soixante-dixième année d'activité, administre des programmes de sécurité et assure la prestation de services de secourisme et de premiers soins dans quelque 200 stations de ski au pays. L'industrie de la neige au Canada se traduisant par 19 millions de sorties de skieurs/planchistes, chaque patrouilleur exerce ses activités quotidiennes en ayant à l'esprit la mission de l'OPCS – promouvoir la sécurité et la prévention des accidents.

L'OPCS compte près de 5 000 bénévoles ayant reçu une solide formation. Chaque patrouilleur détient un certificat en secourisme et en premiers soins, ce qui lui permet d'agir comme « intervenant médical avancé ». L'OPCS crée et maintient son propre matériel pédagogique et utilise son propre personnel pour certifier tous ses membres. Nos patrouilleurs doivent chaque année passer un nouvel examen de certification et de mise à jour des compétences.

En plus des services avancés de secourisme et de premiers soins, les membres de l'OPCS font la promotion de la sécurité sur les pistes et les sentiers, proposant des pratiques sécuritaires et agréables tout en offrant des conseils utiles et des programmes de formation. Par exemple, dans l'Ouest du pays, les membres participent aux Journée de sensibilisation aux avalanches. Ce

O R G A N I S A T I O N D E L A P A T R O U I L L E C A N A D I E N N E D E S K I

Sécurité et service – toute l'année durant!

programme a pour d'offrir des leçons de sécurité de ski et de planche à neige aux jeunes dans le cadre d'un partenariat conclu avec la *Canadian Avalanche Association* et Parcs Canada.

Quoi de plus?

Au cours des deux dernières décennies, la portée des services de l'OPCS a progressivement dépassé le cadre des pistes et des sentiers de ski puisque ses patrouilleurs assurent un appui médical et une coordination des équipes de spécialistes médicaux lors de grands événements sportifs parrainés par des organismes canadiens, par exemple la *Randonnée pour la victoire contre le cancer* organisée par la Société canadienne du cancer, la *Randonnée pour le cœur* de la Fondation canadienne des maladies du cœur, le *Scotiabank Toronto Waterfront Marathon*, les marathons d'Ottawa, de Calgary et du Yukon, et la course de vélo organisée par *Chico's Mountain Bike*.

Nos membres assurent également la prestation de services de premiers soins avancés lors d'activités locales comme des tournois de volley-ball, les triathlons, les courses d'aventure et les festivals communautaires.

Nos intervenants, dont les compétences sont reconnues aux échelons national et provincial, collaborent également à diverses activités internationales, dont les Jeux olympiques et paralympiques de 1988 et de 2010, les Jeux d'hiver qui se tiennent un peu partout au pays, les Jeux panaméricains au Manitoba et les épreuves masculines et féminines de ski alpin qui se déroulent chaque année en Alberta sous l'égide de la Fédération internationale de ski (FIS).

Bref, les patrouilleurs de l'OPCS ont toutes les compétences requises pour traiter les blessures que subissent les athlètes et sont en mesure d'intervenir en première ligne en cas de maladie ou de traumatisme. Ils peuvent diagnostiquer un patient et agir en conséquence en utilisant les outils appropriés avant que le patient ne soit confié à des ambulanciers ou à des médecins.



Sécurité et service – toute l'année durant!

Pourquoi recueillir des fonds?

Malgré l'appui financier de l'industrie du ski, la plus grande part des fonds obtenus pour compenser le coût de nos programmes provient des cotisations acquittées par nos membres. Bien que nos bénévoles consacrent des centaines d'heures à exercer des activités de patrouille comme l'instruction, la formation, les interventions lors d'un accident (les week-ends et en semaine) et l'appui aux événements hors ski, nos membres doivent tout de même payer une cotisation. Notre objectif est donc d'accroître nos recettes pour compenser les frais acquittés par nos membres et pour améliorer les programmes de formation et de sécurité maintenant offerts à l'échelle nationale. Ces programmes comprennent notamment :

- Le programme national de formation, qui exige l'élaboration de matériel pédagogique, la prestation de premiers soins et d'une formation sur piste, l'organisation de la compétition nationale de secourisme, une formation en matière de leadership et, enfin, la recherche et le développement concernant de nouvelles techniques et procédures de secourisme appuyées par notre Comité consultatif médical, qui est composé de professionnels de la santé et de la recherche reconnus à l'échelle nationale.
- Le programme national de sécurité, qui comporte la prestation de messages sur la sécurité destinés au public, la participation à des mesures de prévention et de sécurité dans le domaine des avalanches, ainsi que l'élaboration de programmes officiels axés sur les enfants d'âge scolaire s'initiant à des activités de ski ou de planche à neige.
- Des campagnes de sensibilisation et de marketing visant à promouvoir la prudence chez les skieurs et planchistes et le rôle que joue l'OPCS sur les pistes et les sentiers.
- Des initiatives nationale de communication comme un bulletin de nouvelles électronique (le Bulletin de nouvelles Sk-E), notre site Web national (www.csps.ca), ainsi que des articles fréquents sur la sécurité en ski et en planche à neige publiés dans des revues de l'industrie de la neige.
- La prestation de services avancés de secourisme et de premiers soins par quelque 5 000 membres présents dans plus de 200 stations de ski au Canada.

Sécurité et service – toute l'année durant!

Comment nous aider?

Donnez maintenant:

Je souhaite faire le don suivant à l'Organisation de la patrouille canadienne de ski.

Veillez remplir la formule qui suit et la faire parvenir à l'adresse indiquée ci-dessous.

Pour faire un don en ligne, consultez : www.skipatrol.ca

- 1 000 \$ 500 \$ 250 \$ 100 \$ Autre
- Article pour la vente aux enchères eBay (*remplir la formule appropriée*)
- Chèque ci-joint. **Veillez faire le chèque au nom de l'Organisation de la patrouille canadienne de ski**

Veillez imputer ma carte : Visa Mastercard American Express

Numéro de carte: _____ Date d'expiration: _____

Nom apparaissant sur la carte : _____

Signature: _____

Numéro d'enregistrement d'organisme de bienfaisance 11883 6162 RR0001

Un reçu d'impôt sera remis sur demande.

En caractères d'imprimerie:

Nom: _____

Rue: _____

Ville : _____ Province: _____

Code postal: _____ Numéro de téléphone: _____

Courrier électronique: _____

- Je veux que mon don soit anonyme
- Mon entreprise/employeur administre un programme de don de contrepartie
- Reçu d'impôt demandé

Merci de votre générosité!